

## TIMBRES COMMÉMORATIFS DE PAPINEAU ET HEARNE

Les Postes canadiennes émettront le 7 mai deux timbres commémoratifs de six cents rappelant la mémoire du réformateur politique Louis-Joseph Papineau et de l'explorateur Samuel Hearne. Monsieur Laurent Marquart, de la maison *Jacques Guillon Designers Inc.*, de Montréal, a fait le dessin des deux timbres qui seront imprimés par la *British American Bank Note Company*, d'Ottawa.

Le timbre qui marque le 100e anniversaire de la mort de Papineau, est de format vertical et mesure 24 mm sur 40 mm. Il est imprimé en quatre couleurs. Le second rappelle le 200e anniversaire de l'expédition de Hearne à la rivière Coppermine. Il est de format horizontal et mesure 40 mm sur 24 mm. Il est imprimé en trois couleurs.

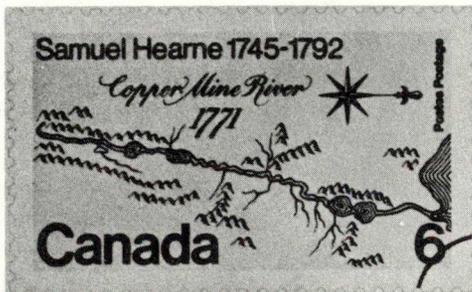
### PAPINEAU

Louis-Joseph Papineau fut membre de l'Assemblée législative du Bas-Canada de 1808 à 1837, et il y occupa le poste d'Orateur à partir de 1815. Ce réformateur ardent et éloquent était considéré comme le chef et le porte-parole des patriotes canadiens-français. Papineau voulait résoudre les problèmes du Canada français par la réforme constitutionnelle, et c'est lui qui fut l'initiateur des 92 Résolutions, adoptées par l'Assemblée en 1834, et dans lesquelles il exposait les griefs de son peuple et revendiquait un nouveau système électoral.



### HEARNE

En juillet 1771, l'explorateur Samuel Hearne devint le premier Européen à atteindre la rivière Coppermine et les côtes de l'Arctique canadien par voie de terre.



La Compagnie de la baie d'Hudson, pour laquelle il travaillait au fort Prince of Wales, le chargea de rechercher un passage au nord-ouest afin de trouver une mine de cuivre dont on supposait l'existence dans le Grand Nord. Après deux explorations infructueuses, Hearne, guidé par le chef indien Matonabee,

réussit à atteindre son but. Même si l'explorateur ne trouva ni le Passage du Nord-Ouest ni la fabuleuse mine de cuivre, le récit qu'il fit de son voyage contribua à faire connaître les Indiens, la faune et la géographie du Grand Nord.

## ON FAIT REVIVRE FORT GARRY

Une quinzaine de personnes se transformeront en colons de la rivière Rouge, l'été prochain, et feront revivre une page de l'histoire d'un poste de traite du XIXe siècle, celui du parc historique national du Petit fort Garry, à Selkirk (Manitoba).

Les étudiants, vêtus selon la mode de l'époque, sont chargés d'expliquer aux visiteurs l'histoire du fort.

Le Petit fort Garry n'était pas, à proprement parler, un fort, mais plutôt un poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson; il a joué un rôle important à titre de centre d'approvisionnement et de transbordement pour les équipes chargées de livrer les provisions dans le Nord.

Étant donné que le côté militaire de l'histoire du fort est d'importance secondaire, les étudiants qui étaient déguisés en gardes du fort, ces dernières années, deviendront des civils du temps de la colonie de la rivière Rouge. Les femmes cuiront la galette et tisseront, tandis que les hommes feront le travail caractéristique d'une journée de l'époque, dans les établissements éloignés.

On a fait restaurer, depuis 1969, quatre bâtiments, qui ont été meublés selon le style du temps. La maison Fraser représente une grande habitation de l'époque coloniale de la rivière Rouge, vers les 1830; la Grande maison (ou habitation du gouverneur) a été reconstruite et meublée telle qu'elle était dans la décennie 1850-1860, période où son élégance était à son meilleur; le magasin est tout à fait semblable à un magasin bien garni de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans les années qui ont suivi 1860; et la forge, qui sera ouverte cet été, exposera des articles du XIXe siècle.

## PROJET D'ACCORD AÉRIEN AVEC LE LIBAN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment que le Gouvernement du Canada a fait savoir qu'il était disposé à entamer avec le Liban des pourparlers en vue de la négociation d'un accord aérien entre les deux pays. Les autorités libanaises et canadiennes conviendront ultérieurement de la date à laquelle les discussions préliminaires débiteront. Ce désir mutuel de négocier un accord bilatéral aérien est une nouvelle manifestation entre le Liban et le Canada des relations amicales multiples qui lient les deux pays sur les plans gouvernemental et privé.